

Dossier de candidature
au
C.A.P. en 1 an
Bijouterie - Joaillerie

** candidat titulaire d'un diplôme au moins du niveau IV*

NOM :

Prénom :



IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Madame

Monsieur

NOM :

Prénom :

Nom de jeune fille (si différent) :

Adresse :

CP : ... / ... Ville :

Tél.: ... / ... / ... / ... / ...

Portable : ... / ... / ... / ... / ...

Mail :@.....

Date de naissance : ... / ... / ... 19 ... / ...

Age : ... / ... ans

Lieu de naissance : (ville et département) (Pays)

Nationalité :

COORDONNEES DU REPRESENTANT LEGAL

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP ... / ... Ville :

Tél. : ... / ... / ... / ... / ...

Portable : ... / ... / ... / ... / ...

Mail :@.....

Nationalité :

Profession :

Employeur :

Tél. professionnel : ... / ... / ... / ... / ...

Fax Professionnel : ... / ... / ... / ... / ...

Mail professionnel :@.....

PERSONNE RÉFÉRENTE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Madame

Monsieur

NOM :

Prénom :

Tél: ... / ... / ... / ... / ...

Portable : ... / ... / ... / ... / ...

Mail :@.....

En qualité de :

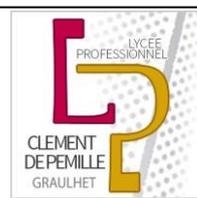
Mère

Père

Autre, à préciser :

C.A.P. en 1 an Bijouterie - Joaillerie

(candidat titulaire d'un diplôme au moins du niveau IV)



ORGANISATION DE LA FORMATION

Une année scolaire, soit 36 semaines réparties entre 28 semaines au lycée et 8 semaines de stage.

CANDIDATURE

LES CANDIDATS DOIVENT ENVOYER AU LP CLEMENT DE PEMILLE - 17BIS AV. DE L'EUROPE - BP 89 - 81302 GRAULHET CEDEX

1. ce dossier de candidature
2. un dossier artistique, de thème libre, **format imposé A4** ou sur clef USB.
3. pour les candidats retenus, les dossiers seront restitués à la rentrée scolaire, pour les autres situations, il conviendra d'adresser à l'établissement l'enveloppe affranchie permettant le renvoi du dossier papier ou de la clef USB.

CALENDRIER

4. Retour du *dossier complet avant le 13 mai 2024*
5. Dans les deux semaines suivantes, une commission d'admission étudiera les dossiers qui seront classés de façon à connaître les élèves admis ou inscrits sur une liste supplémentaire.
6. Le candidat admis recevra une notification par courrier électronique, auquel il devra répondre dans les 48 heures, par courrier postal, pour confirmer son acceptation. Au-delà de ce délai, la place sera considérée comme vacante et les candidats inscrits sur liste supplémentaire seront alors contactés suivant l'ordre établi.

NB : pour les candidats en terminale, l'admission ne sera définitive qu'à la réception du relevé de notes du baccalauréat. L'élève devant être obligatoirement titulaire de ce diplôme.

POURSUITE D'ÉTUDES

A l'issue du CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joaillerie, les élèves peuvent s'orienter au sein de l'établissement vers :

- le **DNMADE** (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) (niveau III)
- le Brevet des Métiers d'Art - Art et techniques du bijou et du joyau (niveau IV)
- une Mention complémentaire par alternance (niveau V)

ou, vers toute autre formation relevant du domaine artistique